



## **Présentation du projet de centrale solaire – 21 février 2017**

Couverture du toit du bâtiment des service techniques de Saignelégier, rue des Rangiers 40, par des panneaux solaires, surface d'environ 900 m<sup>2</sup>. Il est prévu de signer un contrat de servitude avec la commune. Durée de vie du projet : 25 ans.

Production électrique 100% solaire : 3'435'000 KWh, moyenne de 137'400 KWh/année, soit la consommation d'environ 40 ménages

Investissement initial : CHF 290'000.–

Subventionnement : 0%, dans l'état actuel de la législation.

Financement initial des sociétaires : 50% minimum (capital et ventes futures), le reste peut être financé par emprunt. Le taux d'intérêt pris en compte est de 3%.

Forme juridique prévue : société coopérative

Tarif de vente du courant à BKW : CHF 4 cts, évolution du tarif prévue à la hausse, le budget est établi de manière prudente avec une stabilité du tarif.

Réalisation prévue en 2017

Comment pouvez-vous participer au projet de centrale solaire ?

- En achetant des parts du toit, pour 25 ans
- En achetant des certificats d'électricité 100% solaire et 100% franc-montagnarde
- En faisant un don
- En cautionnant l'éventuel emprunt nécessaire